

Image not found or type unknown



signature contrat d'architecte

Par **mjo62**, le **01/02/2024** à **12:50**

Bonjour ,

Notre architecte nous demande de signer un contrat alors qu'il a déjà débuté sa mission depuis plus d'un an ?

Puis je signer un tel document post daté

Merci pour votre réponse

Cordialement

Marie

Par **Visiteur**, le **01/02/2024** à **23:12**

Bonjour,

Vous le faites travailler sans contrat depuis 1 an ? C'est la porte ouverte à tous les abus...

Il est donc préférable de signer un contrat.